

Paru dans : *La transcription des documents oraux*. Problèmes et solutions. Actes de la Conférence annuelle sur l'activité scientifique du Centre d'études francoprovençales «René Willien», Quart (Aoste): Musumeci/Région autonome de la Vallée d'Aoste: Bureau régional pour l'ethnologie et la linguistique, 1994, p. 49-62

Andres M. Kristol (Université de Neuchâtel)

Pour une représentation «globale» de la langue parlée: l'Atlas linguistique audiovisuel du Valais romand.

1. Présentation

Dans la première partie de cette contribution, j'examinerai certains problèmes généraux liés à l'édition et à la transcription des documents oraux. Ces réflexions justifient les options que nous avons prises pour le projet d'*Atlas linguistique audiovisuel des dialectes francoprovençaux du Valais romand (ALAVal)* qui est en cours d'élaboration au *Centre de Dialectologie* de l'Université de Neuchâtel. Ensuite, dans la deuxième partie, j'illustrerai de quelle manière, dans le cadre de notre projet, nous cherchons à éviter certaines de ces difficultés, en créant un document linguistique «global», un nouveau type de «transcription» du document dialectal.

2. Documents oraux: problèmes de transcription et d'édition

2.1. En tant que dialectologues, dans la mesure où nous nous occupons de cultures linguistiques qui sont essentiellement orales, nous nous trouvons dans une situation paradoxale. Notre «matière première», les corpus linguistiques sur lesquels nous travaillons, appartiennent à l'oralité; les dialectes qui nous intéressent sont des formes linguistiques qui, par leur nature même, puisent leur raison d'être dans la communication orale, et que faisons-nous? par tous les moyens, nous cherchons à transformer ces documents *oraux* en documents *écrits*. Or nous savons parfaitement qu'en réalité, un transcodage fidèle d'un corpus oral par les moyens de l'écrit n'est pas possible. Lorsqu'on donne une forme écrite à un document oral, il y a forcément une foule d'informations qui se perdent¹. Aucune transcription n'a été capable, jusqu'ici, de fournir une représentation fiable de la mélodie, de l'accent, du rythme de la phrase transcrite: représenter le code oral par les moyens du code écrit, c'est du même ordre que la représentation d'une symphonie de Beethoven par sa partition — un musicien entraîné est capable de *lire* cette partition, voire même d'imaginer une interprétation musicale, mais la partition est et restera muette, et on sait très bien que différents musiciens interpréteront différemment une même partition. De la même manière, la

¹ J'ai rencontré ce problème de manière particulièrement aiguë lorsque j'ai cherché à obtenir des informations sur le fonctionnement de l'oralité d'une époque révolue pour laquelle nous n'avons que des documents écrits (Kristol 1992). Même dans les documents qui *essaient* de représenter l'oral, de nombreux phénomènes nous échappent complètement.

représentation des données orales par les moyens du code écrit — même si elle est *fidèle* dans les informations qu'elle contient — ne peut jamais être *complète*. Je pense donc que dans le meilleur cas, la transcription linguistique sera toujours un piètre substitut de la réalité orale.

Au fait, pour quelle raison cherchons-nous à transcrire des documents oraux? J'ai l'impression, parfois, que c'est surtout parce que nous sommes encore enracinés dans une manière de penser plus ou moins ancestrale. Depuis que les premières hautes cultures de l'humanité ont développé des systèmes d'écriture, *écrire* signifie «conserver la parole humaine». Jusqu'à une époque très récente, *écrire* a été le *seul* moyen disponible pour conserver la parole humaine. Nous sommes donc tous imprégnés de cette idée: conserver la parole, c'est *écrire*; accéder à l'information, c'est *lire*. C'est au prix d'une longue formation que le lettré acquiert la maîtrise de l'écrit; la capacité d'accéder rapidement à n'importe quel savoir à travers la lecture est un acquis civilisatoire important. Loin de moi de mettre en question cet acquis; simplement, je crois que si nous restons polarisés par l'idée de publier des documents oraux en recourant uniquement aux ressources de l'écrit qui nous sont familières, nous risquons de nous trouver dans une impasse.

2.2. Regardons donc rapidement quels sont les moyens de transcription à notre disposition et leur «rendement» pour l'édition de documents oraux. Essentiellement, on distinguera les transcriptions *phonétiques* et les transcriptions *orthographiques*.

En ce qui concerne les systèmes de transcription phonétique, il est assez significatif de constater qu'ils se sont développés au moment même où les progrès de la technique ont permis la conservation de la voix humaine par d'autres moyens que la transcription écrite. C'est comme si, dans la mentalité des linguistes de la fin du XIX^e s., le disque n'avait pas suffi, comme s'il avait fallu absolument rendre les corpus *oraux* accessibles à un public de *lecteurs*. Depuis une centaine d'années maintenant, nous possédons ainsi de bons systèmes de transcription phonétique, qui ont fait leurs preuves. Quels que soient les mérites incontestables de ceux-ci, il faut pourtant reconnaître qu'aucune transcription phonétique ne nous permet de restituer correctement un dialecte que nous ne pratiquons pas nous-mêmes, un dialecte pour lequel nous ne disposons pas de documents sonores; un document transcrit reste un document muet. En outre, même un linguiste expérimenté n'accède pas aisément à l'information lorsqu'elle est présentée sous forme de transcription phonétique. Dès qu'une transcription phonétique est d'une certaine longueur, on est obligé de décortiquer patiemment le texte; on essaie de le reconstituer en le lisant à haute voix, tout en sachant pertinemment que la tentative est vaine².

² Il se peut que cette difficulté tienne en partie au fait que notre alphabétisation première ne se fait pas en phonétique; peut-être que, si nous apprenions directement à lire en API (ou en Rousselot-Gilliéron, etc.) — et si nous pratiquions l'API comme système de lecture et d'écriture tout au long de notre scolarité — nous serions capables de lire couramment les transcriptions phonétiques. Simplement, la question est purement hypothétique: personne n'a eu l'idée de remplacer les systèmes orthographiques traditionnels par la transcription phonétique; d'ailleurs, nous savons que la solution ne serait pas viable. Nos civilisations modernes

J'écarte donc *provisoirement* les transcriptions phonétiques, qui ne sont «praticables» que de manière ponctuelle, lorsqu'il s'agit par exemple d'indiquer une prononciation insolite dans le cadre d'une transcription orthographique traditionnelle.

En ce qui concerne les transcriptions «orthographiques», les analyses du français parlé telles qu'elles sont proposées par exemple par C. Blanche-Benveniste et al. (1990) ont montré que pour une langue de culture comme le français, les transcriptions qui utilisent les ressources du code écrit traditionnel sont d'une grande utilité; elles facilitent considérablement la consultation des documents. La transcription orthographique est sans doute une bonne solution dans le cas d'une langue et d'une civilisation qui possèdent une longue tradition écrite, une tradition écrite *stabilisée*³.

La situation se présente pourtant d'une manière tout à fait différente lorsqu'on a affaire à des corpus oraux qui représentent des langues ou des dialectes restés confinés à l'expression orale. En effet, un des principaux problèmes auxquels on est confronté dans l'édition de corpus dialectaux, c'est l'absence de conventions orthographiques qui permettraient de transcrire sans problème les documents oraux que nous recueillons. Comme il n'existe aucun modèle de prestige reconnu, on observe en général une foule de tentatives plus ou moins locales de codifier et de transcrire le «patois». Chaque région, chaque vallée, et peut-être chaque auteur qui a essayé de publier en dialecte a développé ses propres conventions orthographiques. On peut donc se poser la question de savoir *quel modèle* de l'écrit dialectal on veut adopter, et on doit se poser la question de savoir *pour qui* nous publions. Si nous transcrivons des documents oraux pour un public local, on peut sans doute adopter une convention orthographique régionale, dans la mesure où elle existe. Mais le problème principal n'est même pas là. Étant donné que le dialecte est essentiellement un moyen de communication orale, il n'existe en fait aucun public susceptible de lire les textes publiés en dialecte. La découverte douloureuse que font la plupart des auteurs qui rédigent en dialecte, c'est le fait que leur public potentiel — même les personnes qui possèdent parfaitement leur dialecte — ne savent pas lire les textes rédigés dans leur langue maternelle. Il est bien connu que la littérature dialectale, en règle générale, n'attire qu'un petit public d'amateurs. Et même ce public d'amateurs a de la peine à décoder les textes qui s'adressent à lui. Au cours d'une enquête dialectologique, on rencontre régulièrement des personnes qui déclarent qu'ils ont de la peine à lire les textes rédigés en dialecte, qu'ils doivent articuler à haute voix le texte qu'ils ont devant les yeux pour le comprendre. La raison en est simple: comme dans le cas du

n'ont pas besoin de transcriptions phonétiques, mais de conventions orthographiques qui cachent et qui effacent, jusqu'à un certain point, les phénomènes variationnels (particularités des prononciations régionales, etc.).

³ Comme le soulignent Blanche-Benveniste/Jeanjean (1987: 102-110), l'interprétation d'un corpus oral est pourtant un processus semé d'embûches, même pour des transcrip-teurs expérimentés qui analysent leur langue maternelle. Deux personnes qui écoutent le même document n'entendent pas toujours la même chose — toute transcription («orthographique» ou non) est une *interprétation* du document sonore. (Pour surmonter cette difficulté, en cas de doute, on fournira des transcriptions alternatives.)

linguiste qui peine à déchiffrer un texte en transcription phonétique, les lecteurs dialectophones n'ont pratiquement jamais eu l'occasion de se familiariser avec le code écrit de leur propre langue, ils sont restés «analphabètes» dans leur langue maternelle, même s'ils possèdent à la perfection le code écrit d'une ou même de plusieurs langues de culture supra-régionales, qui a ont été les langues de leur scolarisation⁴. Lorsqu'on compare les performances de lecture, dans un texte rédigé dans une langue scolaire et dans une langue qui ne jouit pas de ce privilège, on se rend compte que ce manque d'entraînement constitue probablement le principal handicap pour la diffusion de textes rédigés en dialecte, quel que soit le système de transcription: alors que la scolarisation nous apprend à balayer les textes des yeux seulement (et que, par conséquent, l'accès à l'information est extrêmement rapide), la lecture à haute voix est toujours lente et peu efficace.

Dans un certain sens, avant que nous puissions publier des textes qui transcrivent des corpus oraux dialectaux, il faudrait donc que deux conditions soient remplies:

(1) Publier un document oral présuppose qu'il existe des conventions orthographiques qui permettent de le transcrire. La langue dans laquelle nous travaillons devrait donc posséder une tradition orthographique stable. Si ce n'est pas le cas, il faut la créer — et s'il s'agit d'une langue dialectalisée, on connaît les problèmes que pose l'élaboration d'une norme écrite supra-régionale: comme le montre l'exemple actuel de la nouvelle langue écrite rhétoromane dans les Grisons, le *rumantsch grischun*, les problèmes d'acceptation d'une telle langue sont considérables⁵. Comme le montrent différentes enquêtes dialectologiques ou sociolinguistiques — l'exemple le plus récent que je connaisse est celui de Cornelia Stroh en Lorraine (1993: 133-134) — très souvent, les locuteurs dialectophones sont de l'avis qu'une graphie standardisée «trahit» l'originalité de leur dialecte, de leur langue régionale, et c'est probablement une des principales raisons pour lesquelles les graphies normalisées qui ont été proposées par exemple pour l'occitan ou pour le romanche des Grisons ont connu et connaissent encore de grands problèmes d'acceptation.

(2) Même dans le cas où nous pouvons nous appuyer sur des conventions orthographiques comme c'est le cas du francoprovençal valdôtain, pour lequel nous avons les propositions d'Ernest Schüle (1980) revues par le *Centre René Willien* — et même si ces conventions sont acceptées dans la région concernée — le problème n'est pas résolu pour autant. Dans un certain sens, si nous désirons publier des documents dialectaux, nous devrions préalablement «créer» notre public: nous devrions procurer aux dialectophones une formation scolaire leur permettant de lire leur dialecte — c'est la stratégie qui a été adoptée par exemple au Val d'Aran espagnol, situé dans les Pyrénées, où la langue du terroir est un dialecte gascon pour lequel on a élaboré une

⁴ Comme nous l'avons vu, l'accès rapide à la documentation écrite est le fruit d'une longue scolarisation. Or, cet accès à l'écrit se limite aux grandes cultures littéraires. Dans le domaine des dialectes — et en particulier en ce qui concerne les dialectes de l'espace francoprovençal — cette condition de base n'est pas remplie: le francoprovençal dans l'ensemble n'a pas de tradition écrite stabilisée par le prestige d'un usage littéraire.

⁵ A ce sujet, voir p.ex. Diekmann 1992.

norme écrite enseignée par l'école; et c'est également la stratégie qui est essentiellement adoptée dans les différentes régions romanches, en Suisse. Dans une région qui n'a pas de tradition écrite en langue régionale, cela présuppose pourtant un effort considérable de scolarisation, qui ne peut porter de fruit qu'à long terme; l'actuelle génération des adultes, celle que nous aimerions atteindre par nos publications, en fait tous ceux qui ont déjà fini leur cursus scolaire, sont en quelque sorte «perdus». Je pense que c'est probablement ce manque de scolarisation qui explique en partie l'échec du renouveau occitan, qui — malgré l'élaboration d'une norme écrite — n'a pas réussi à implanter les principes de la graphie occitane dans un public assez large pour garantir un accès aux publications en occitan moderne.

2.3. Voilà donc le problème auquel nous sommes confrontés: pour les différentes raisons que je viens d'évoquer, il est difficile de publier les documents à base orale qui sont à notre disposition. On est donc amené à se demander si la publication «traditionnelle» des documents oraux, la publication imprimée sur papier, est vraiment la solution qui correspond à nos besoins.

En fait, un certain nombre d'alternatives sont *apparemment* à notre disposition depuis longtemps. En dehors du disque, il y a la bande magnétique, la cassette audio et, plus récemment, la cassette vidéo. Depuis les années 20 ou 30 de notre siècle, certains laboratoires de phonétique ont publié des disques avec des enregistrements dialectaux, et dans la deuxième moitié de notre siècle, un nombre grandissant d'organismes — qu'il s'agisse d'institutions linguistiques ou d'associations culturelles qui se sont consacrées à la sauvegarde de leur patrimoine linguistique — ont publié des disques et des cassettes (parfois même des documents vidéo) avec des corpus oraux. Je me garderais de critiquer ces publications, même si la qualité scientifique des documents publiés par des amateurs est parfois problématique. Pour moi, ce sont des tentatives extrêmement méritoires car, si nous désirons mettre en valeur une culture dialectale traditionnelle, si nous désirons sortir une langue vernaculaire du ghetto dans lequel elle risque de s'étioler, le moyen le plus efficace est sans aucun doute de lui «donner la parole»: une langue à tradition orale a besoin d'occuper le terrain non pas dans l'écrit, mais dans tous les espaces de l'oralité. Pour qu'une langue orale vive, il ne faudrait pas la cloisonner dans le musée de l'écrit, mais lui offrir toutes les ressources de l'expression orale, de l'émission de radio en langue vernaculaire aux jeux télévisés, en passant par les cassettes avec des histoires d'aventure ou des contes de fée pour les enfants⁶. Bref, si une langue dialectalisée et essentiellement orale veut vivre, elle doit à tout prix occuper ou reconquérir le terrain de la communication orale en public, et cela dans un cadre plus vaste que les échanges limités aux réseaux de communication «intime», dans la communauté villageoise⁷. Ce n'est que dans un deuxième temps que l'élaboration d'une norme écrite

⁶ En Suisse alémanique, région essentiellement dialectophone qui s'est dotée de ce genre de culture orale, j'ai pu observer chez mes propres enfants l'impact de cette acculturation linguistique en douceur.

⁷ Malheureusement, dans la quasi-totalité des pays francophones, il est trop tard, désormais, pour renverser la situation.

et son enseignement acquiert sa fonction et sa raison d'être: en dehors d'un intérêt purement scientifique, à quoi cela sert-il de publier des transcriptions de documents oraux d'une langue que plus personne ne parle?

On serait donc tenté de penser que les moyens adéquats pour la publication d'une langue essentiellement orale, ce seraient le disque, la cassette, la vidéo (ou peut-être le livre accompagné d'une cassette audio ou vidéo). En effet, à l'heure actuelle, on peut sans doute admettre que la plus grande partie du public visé est équipé d'une radio à cassettes, voire même d'un magnétoscope. Or, malgré le «marché» qui existe, et malgré le mérite des publications audiovisuelles, il ne me semble pas que ces enregistrements connaissent un vrai succès, et je ne pense pas que ce genre de publications constitue la vraie solution à nos problèmes⁸. Même quand les documents sonores sont accompagnés de transcriptions (phonétiques ou en graphie traditionnelle), ces publications ne jouent qu'un rôle marginal. La raison en est probablement simple: il n'est pas possible de consulter une cassette comme on consulte un livre. Comment faire par exemple pour accéder à la page 121 du document? La cassette est un moyen de stockage qui rend l'accès à l'information difficile et nous fait perdre un temps précieux. Il est impossible de feuilleter une cassette, il est impossible de passer rapidement de la page 121 à la page 37, pour suivre un renvoi, ou pour comparer deux informations. Les cassettes audio et vidéo nous placent dans une position de consommateurs passifs. Elles nous imposent *leur* rythme, *leur* vitesse de lecture; la meilleure télécommande ne nous permet pas de manipuler facilement l'information comme nous le voulons, de retrouver le début de la phrase que nous aimerions réécouter. Même le disque compact, pour lequel les platines modernes facilitent l'accès direct à un morceau donné, ne permettent pas de comparer rapidement deux phrases, deux informations non contiguës. Rien n'égale à cet égard pour l'instant la facilité de consultation du livre imprimé, qui possède une table des matières, qui possède des index et nous permet de sélectionner le chapitre ou le paragraphe qui nous intéresse en particulier, qui encourage ainsi une exploration «interactive», au rythme que nous désirons adopter nous-mêmes. Une fois de plus, nous nous trouvons donc devant une impasse; il est évident que le disque ou la cassette, même si leur importance sont grandes pour une culture essentiellement orale, ne résolvent pas les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

3. Le projet *ALAVal*

Évidemment, je ne prétends pas détenir un quelconque «remède miracle» à nos problèmes de transcription et de publication des documents oraux. Néanmoins, je pense que les progrès de l'informatique commencent à nous ouvrir un chemin qui, éventuellement, nous permettra de parvenir à une solution viable, qui réduit considérablement les problèmes du décodage du document écrit tout en permettant un accès libre à n'importe quelle partie de l'information — je parlerai dans ce contexte d'un

⁸ Comme le souligne H. Goebel (1993), nos archives regorgent de documents sonores sur bande magnétique, que personne n'écoute jamais, et qui sont en train de se démagnétiser inexorablement; c'est en fait une documentation extrêmement menacée.

accès **aléatoire** à l'information, par opposition à la lecture **séquentielle** qui nous est imposée par la cassette audio ou vidéo.

La solution à laquelle je travaille et que je présenterai ici, c'est la base de données que nous sommes en train d'élaborer au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel pour notre *Atlas linguistique audiovisuel* des dialectes francoprovençaux valaisans. Bien entendu, nous sommes encore loin d'un produit fini — cela fait à peine neuf mois que nous avons commencé les travaux. Je parlerai donc uniquement des méthodes de travail que nous avons adoptées et des possibilités de présentation et de consultation qui caractérisent notre projet.

Notre point de départ est simple. Étant donné que les dialectes francoprovençaux de Suisse romande sont sur le point de disparaître, nous avons jugé urgent de sauvegarder sous forme d'atlas un corpus représentatif de *documents sonores* pour une des rares régions de Suisse romande où les dialectes se portent encore relativement bien: dans la plupart des communes montagnardes du Valais romand, les différents dialectes sont encore parlés, du moins par les personnes âgées. En nous inspirant de la démarche de l'équipe de Hans Goebel, qui travaille sur un atlas linguistique sonore des dialectes rhétoromans des Dolomites (ALD, cf. Bauer 1993 ainsi que Goebel 1992, 1993, 1994), nous cherchons donc à constituer un corpus dialectal de documents comparables dans une vingtaine de points d'enquête, qui couvrent l'ensemble du Valais romand. A différence de l'ALD, nous travaillons pourtant avec des *phrases complètes*, et non pas avec des mots isolés.

Précisons que nous n'avons pas la prétention d'enregistrer des dialectes traditionnels inaltérés, «plus vrais que nature»: ces dialectes traditionnels, conservateurs, à l'heure actuelle, n'existent pratiquement plus. Par la force des choses, nous nous contentons donc de documenter les dialectes francoprovençaux valaisans tels qu'ils sont encore parlés spontanément dans la vie quotidienne de 1994, par une des dernières — ou la dernière — génération de dialectophones, tous bilingues, avec tout ce que cela implique pour la forme actuelle de la langue.

Comme le lexique francoprovençal traditionnel de Suisse romande est déjà largement «engrangé» — c'est le *Glossaire des Patois de la Suisse romande* qui s'en occupe — nous évitons de faire de «l'archéologie linguistique», comme cela a été fait dans la plupart des autres atlas linguistiques du domaine gallo-roman; nous renonçons à «sauver de l'oubli» certains mots devenus très rares⁹. Nous nous concentrons sur d'autres aspects du francoprovençal, qui sont beaucoup moins bien attestées dans les publications disponibles. En morphosyntaxe, nous cherchons à documenter certaines particularités francoprovençales (emploi des temps surcomposés, vestiges de la déclinaison bicasuelle) pour lesquelles un questionnaire de *phrases complètes* est particulièrement favorable. Notre corpus tient compte des principales formes de la phrase simple (énonciatives, interrogatives, impératives) ainsi que d'une sélection de

⁹ Afin de «motiver» nos témoins et pour recueillir des énoncés aussi réalistes que possible, les phrases de notre questionnaire sont regroupées selon une douzaine de centres d'intérêt, qui couvrent le vocabulaire de base, les réalités de la vie de tous les jours et certaines activités caractéristiques du monde agricole alpin actuel.

phrases complexes (expression de la causalité, de l'hypothèse, etc.). Une attention particulière a été accordée à l'expression de la deixis personnelle, temporelle et spatiale (système verbal, pronominal, adverbes et prépositions locales, etc.). Le lexique sélectionné atteste de nombreuses divergences dans la structure sémantique du vocabulaire entre le francoprovençal et le français. Enfin, nous nous intéressons à certains phénomènes de la phonétique de la phrase (les phénomènes de liaison, le maintien ou la chute des voyelles finales atones, l'apparition des consonnes appelés «parasites», l'instabilité de l'accent tonique et d'autres phénomènes suprasegmentaux), tous ces phénomènes de l'oralité qui jouent un rôle important en francoprovençal valaisan et qu'il est difficile de représenter par les systèmes de transcription traditionnels qui sont à notre disposition.

Ce n'est pas tout. A l'heure où se multiplient les documentations présentées sur disque compact, il serait insatisfaisant de créer simplement un atlas linguistique «sonorisé». Les techniques à notre disposition permettent désormais de compléter l'atlas linguistique classique par une documentation audiovisuelle. Par conséquent, nous travaillons avec un corpus de *films* sonores. A l'écran de l'ordinateur, notre atlas présentera donc les locuteurs dialectophones et leurs énoncés dans le cadre d'un *document global*, qui associe la langue *et* le geste, le comportement verbal *et* non-verbal. Tous les films seront en outre «sous-titrés» par une transcription phonétique et une traduction en français. En activant un point d'enquête à l'écran de l'ordinateur, l'utilisateur *verra et entendra* les locuteurs, et pourra comparer ainsi les dialectes valaisans d'une commune à l'autre (illustration n° 1; il est impossible de représenter la dynamique de la séquence filmée par une photo)¹⁰. Je pense d'ailleurs que de cette manière, notre atlas sera accessible non seulement à un public de linguistes spécialisés, mais également à un plus large public d'amateurs intéressés.

Un des meilleurs exemples pour la richesse de l'information que nous captions de cette manière et que nous transmettons à l'utilisateur de l'Atlas, c'est la réponse de notre témoin de Lourtier qui, en parlant de l'activité d'«abaisser les vaches»¹¹, joint effectivement le geste à la parole (illustration n° 1).

Dans les cas où la séquence filmée n'ajoute rien à l'information, il est possible de remplacer le film par une illustration de type ethnographique, par une photo, par un graphique, par une carte, etc., sans sacrifier la bande sonore (illustration n° 2).

¹⁰ Toutes les zones de l'écran sont actives. On déclenche la reproduction du film en cliquant sur le symbole d'un témoin. En cliquant sur la fenêtre du film ou la transcription, on active la reproduction de la bande sonore.

La présentation à l'écran est encore provisoire; l'interface utilisateurs est susceptible d'évoluer. Les enquêtes ayant à peine commencé, la liste des points d'enquête est également incomplète.

¹¹ *Abaisser les vaches*, en français régional valaisan, c'est «préparer les trayons à la traite».

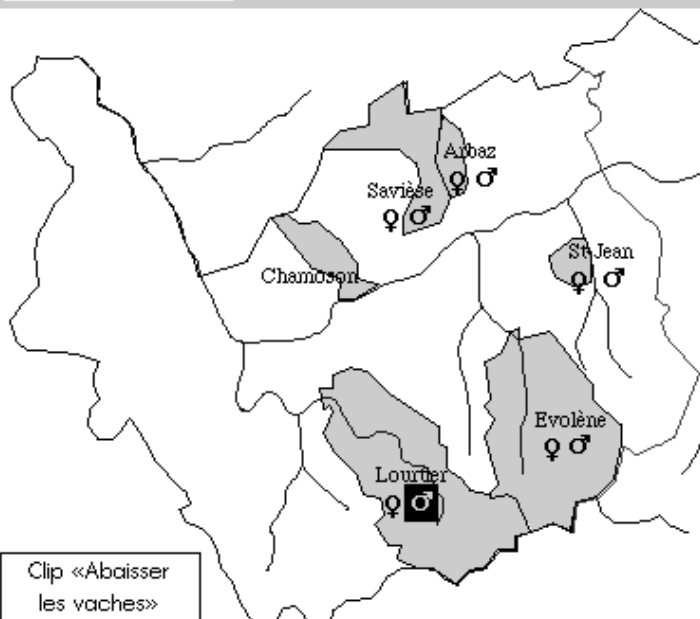

Illustration n° 1: l'interface «utilisateurs» de l'atlas.

Atlas linguistique du Valais

Présentation automatique

162 Alpage (x.x.)
Avant de traire les vaches, il faut abaisser.

Afficher les transcriptions

Clip «Abaisser les vaches»

page ...

næj aã ke d arja ʒn 'atrɪ

Non, avant [que] de traire, on abaisse.

Aide

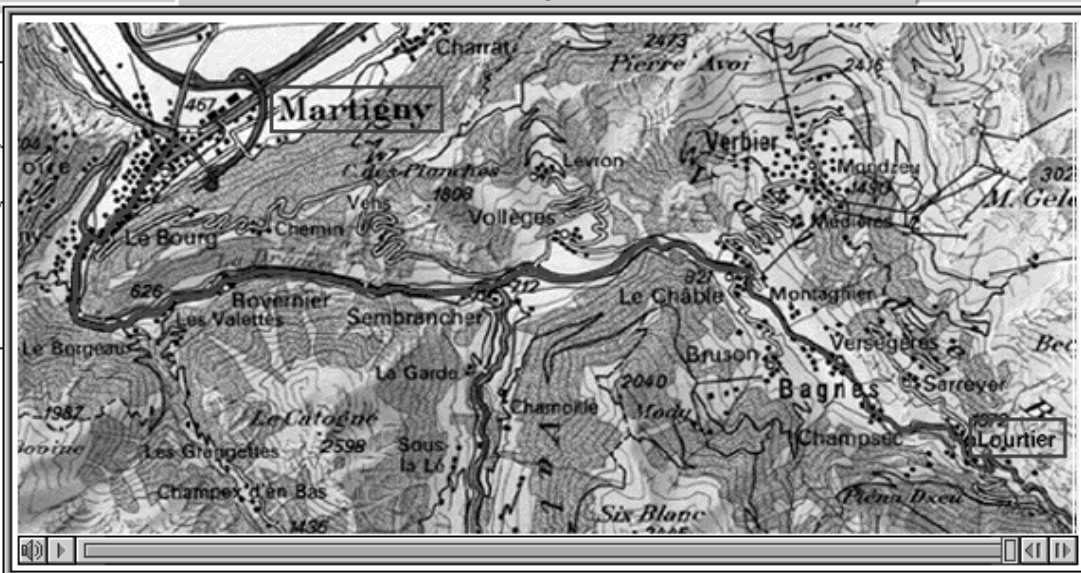
Illustration n° 2: intégration d'informations supplémentaires

Atlas linguistique du Valais

Présentation automatique

31 Les points d'enquête (13)
Distance de la prochaine ville

Afficher les transcriptions



Revenir à la carte

page ...

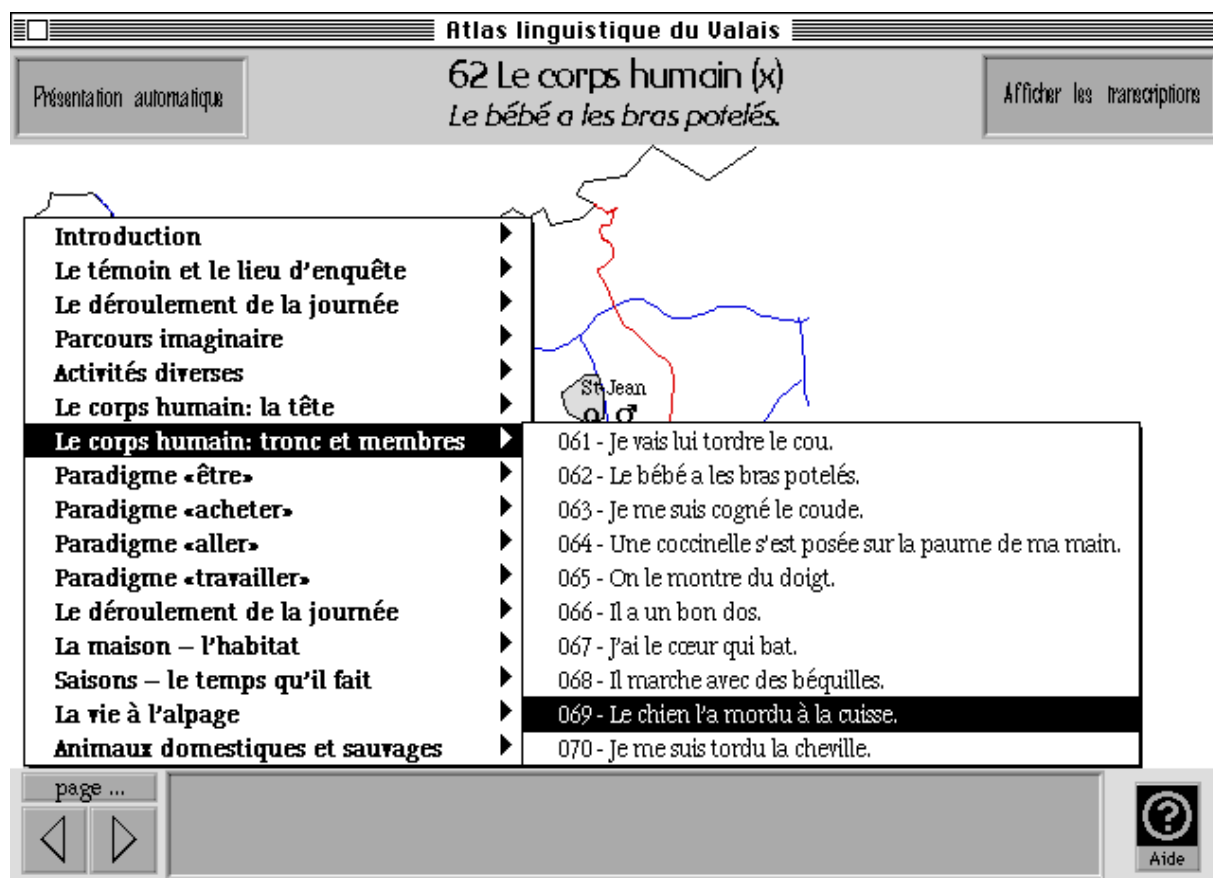
'urtje ε a vĕtekatra kilom'etra da martajtje

Lourtier se trouve à vingt-quatre kilomètres de Martigny.

Aide

Dans un sens, jusqu'à ce point, nous ne faisons apparemment rien qui ne serait pas également réalisable par le moyen d'une simple cassette vidéo, mais pour ma part, le fait de pouvoir représenter l'acte de parole dans sa globalité n'est pas le seul intérêt de notre démarche. Ce qui me semble important, c'est que, à différence des enregistrements *séquentiels* du son ou de l'image sur bande magnétique, notre atlas permettra un accès instantané, et non-linéaire, à n'importe quelle partie du document. Dans notre atlas, le «lecteur» peut répéter, peut «relire», revisualiser à volonté n'importe quelle phrase, et il peut passer sans problème de n'importe quelle «page» à n'importe quelle autre (illustration n° 3).

Illustration n° 3: accès immédiat à n'importe quelle «page» de l'atlas.



Mieux encore, grâce aux possibilités de l'*hypertexte*, à partir des index, il pourra accéder immédiatement à n'importe quel mot, à n'importe quelle phrase du corpus. Grâce à l'informatisation de toutes les données, l'utilisateur sera en présence d'un document «multimédia» interactif, d'une base de données linguistiques qui pourra être interrogée de manière très variée. En outre, l'utilisateur aura la possibilité de choisir pour la consultation le système de transcription phonétique qui lui est le plus familier ou le plus sympathique (API, le système de l'AIS [Boehmer-Bourciez] ou celui de l'ALF [Rousselot-Gilliéron]). Enfin, à différence de l'information qui défile devant nous au cinéma ou à la télévision, dans l'atlas électronique l'information reste disponible à l'écran aussi longtemps que l'utilisateur le désire; la bande sonore peut être répétée aussi souvent qu'on le veut, sans qu'on ait besoin de «rebobiner la cassette» sans savoir exactement où on va. Il est même possible de sélectionner une

partie seulement de la phrase qu'on veut réécouter ou de ralentir le débit d'une phrase qui défile trop vite. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'infrastructure électronique qui est à notre disposition «humanise» ainsi l'accès à l'information; elle nous permet de consulter l'information à notre façon, à notre propre rythme, en fonction de nos propres intérêts¹².

Je viens de faire allusion aux transcriptions. En dépit de ce que j'ai dit plus haut à l'égard des transcriptions écrites, je suis convaincu que dans le document linguistique que nous préparons, la transcription — transcription phonétique, dans notre cas précis — est pleinement à sa place. Simplement, elle n'a plus la même fonction que dans les publications linguistiques et en particulier dans les atlas traditionnels. Alors que dans tous les atlas linguistiques de France actuellement disponibles, la transcription phonétique cherche à *remplacer* le document sonore (avec toute la perte d'informations qui en découle), notre transcription n'est là que pour *accompagner* le document sonore, qui reste intégralement conservé. Notre transcription cherche uniquement à *faciliter l'accès* au document sonore: elle *interprète* et *explique* le document sonore en proposant un découpage lexical «pour l'œil» des informations sonores qui s'enchaînent en général sans la moindre pause. Enfin, alors que dans tous les atlas traditionnels nous sommes obligés de faire une confiance aveugle aux capacités des enquêteurs et transcripteurs comme Edmond Edmont (et tous ses successeurs), notre atlas permettra à l'utilisateur de vérifier le bien-fondé des transcriptions que nous lui proposons.

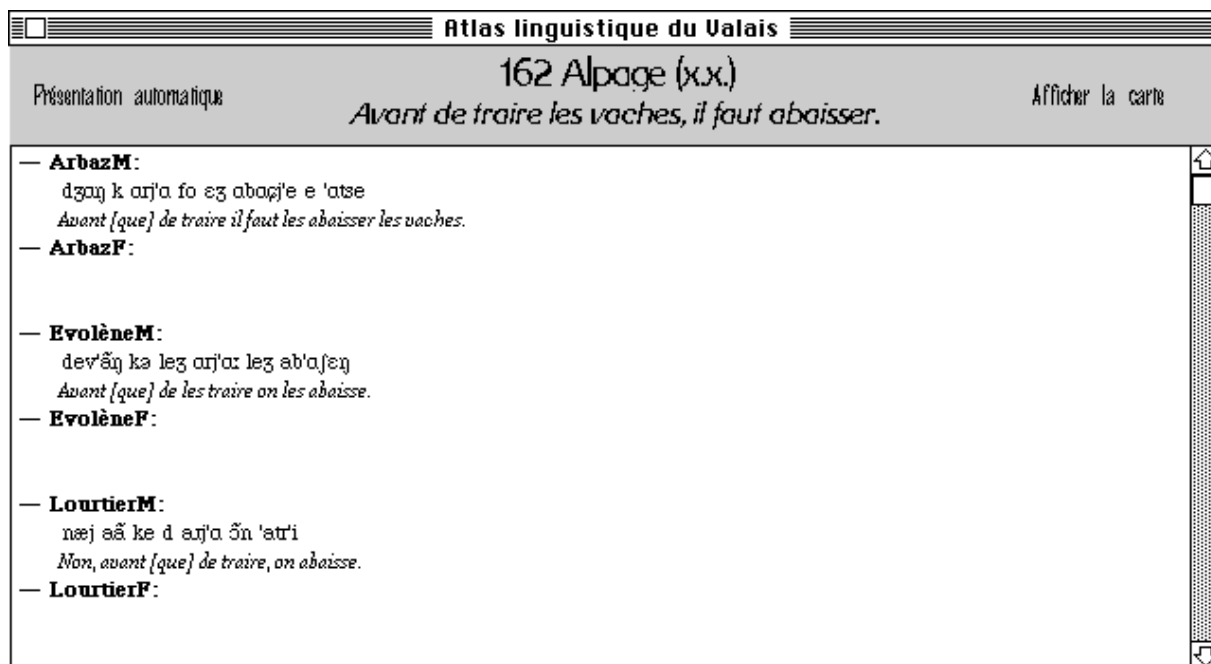
Je ne prétendrai évidemment pas que l'atlas linguistique électronique tel que je le conçois résout tous les problèmes. Le linguiste chevronné regrettera en particulier l'absence d'une présentation simultanée de toute l'information sur une carte, comme c'est le cas dans les atlas linguistiques traditionnels. L'écran de l'ordinateur, à cet égard, est simplement trop petit. Je n'ai donc pas la possibilité d'inscrire toutes les phrases à l'endroit des points d'enquête; en outre, comme nous travaillons avec des phrases qui illustrent toujours une pluralité de phénomènes, il n'est pas possible de remplacer l'information par des symboles, comme cela se fait dans bon nombre d'atlas. La seule parade que j'aie trouvée pour l'instant à cet inconvénient, c'est la présentation alternative des phrases transcrites sous forme de liste, ce qui permet de les comparer et de les réécouter, sans le recours à l'image (illustration n° 4). Je prévois pourtant la possibilité d'*interpréter* les données de l'atlas en proposant à l'utilisateur un *choix* d'arrière-plans cartographiques: il est possible d'attribuer une même couleur de fond¹³ à tous les points d'enquête qui présentent le même phéno-

¹² A l'heure actuelle déjà, il est possible d'insérer des clips sonores (ou audio-visuels) dans n'importe quel document écrit présenté sur disquette. Je commence donc à entrevoir une époque où les travaux linguistiques sur l'oralité nous présenteront non seulement des *transcriptions* des exemples étudiés, mais encore les phrases originales (accompagnés d'une transcription phonétique ou en graphie traditionnelle): nous sommes entrés dans une phase d'innovations techniques qui pourront ajouter de réelles qualités à nos publications linguistiques.

¹³ Alors que l'impression en couleurs est extrêmement coûteuse, la couleur fait désormais partie de l'équipement de base de nos ordinateurs.

mène phonétique, morphologique ou lexical, et, pour n'importe quelle carte, de passer d'une interprétation à l'autre.

Illustration n° 4: La transcription des données (présentation partielle et provisoire)¹⁴.



On objectera peut-être qu'un atlas linguistique électronique de cette nature n'est pas à la portée de n'importe qui. Je me plais pourtant à imaginer que les utilisateurs de notre atlas pourraient être plus nombreux que les rares acheteurs d'atlas linguistiques traditionnels, qui sont très chers, très volumineux et difficiles à manier. Alors que les atlas traditionnels, avec leurs transcriptions phonétiques, sont inaccessibles à des utilisateurs non initiés et somnolent dans nos bibliothèques, je pense que la présentation en parallèle de l'image, de la bande sonore, de la transcription *et* de la traduction permet même à des dialectophones intéressés ou à des «amateurs éclairés» de consulter l'atlas électronique. Lorsqu'on sait que les deux tiers des ordinateurs qui sont actuellement vendus aux États-Unis sont déjà équipés d'un lecteur de CD-ROM, je me dis que ce type de publication est promis à un bel avenir. En outre, la miniaturisation des composantes électroniques fait des progrès extraordinaires. Depuis que j'ai vu mon fils jouer à un jeu d'ordinateur, couché dans son lit, l'ordinateur portable sur son ventre, je me dis que la période n'est pas loin où nous pourrions consulter le Grand Robert (ou un atlas linguistique ...) confortablement assis dans notre fauteuil, sans avoir à charrier les énormes volumes auxquels nous étions habitués.

Voilà où je me trouve actuellement. Comme nous sommes dans la première phase de notre projet, les solutions proposées ici risquent encore d'évoluer dans les mois qui viennent. La programmation de l'interface utilisateur, la réflexion sur la manière de

¹⁴ En activant avec la souris n'importe quelle phrase transcrite, l'utilisateur peut réécouter la bande sonore.

présenter l'information à l'utilisateur et de lui faciliter l'accès aux documents est à peine commencée. Néanmoins, il nous semble dès à présent qu'une démarche analogue à celle que nous avons adoptée pourrait également être utilisée pour d'autres publications dialectales.

Pour terminer, je signalerai qu'à l'encontre de ce que l'on pourrait croire, l'infrastructure technique dont nous avons besoin pour réaliser notre projet est relativement légère. Nous utilisons une caméra vidéo pour rassembler notre documentation (pour aller filmer nos témoins sur place), et nous disposons d'un ordinateur Macintosh AV pour digitaliser les documents. Tous les programmes dont nous avons besoin existent dans le commerce: nous les utilisons pour «découper» les clips vidéo et pour les présenter à l'écran. A part cela, notre principal besoin est de pouvoir stocker l'information (les films digitalisés sont des documents relativement gourmands en ce qui concerne l'espace qu'ils occupent sur le disque dur d'un ordinateur), en attendant de pouvoir réaliser le disque compact qui permettra de «commercialiser» le produit final. Le reste, c'est du travail linguistique classique: nous passons évidemment des heures sur les transcriptions phonétiques, et l'interprétation dialectologique des documents rassemblés nous attend ...

Bibliographie

- BAUER, Roland (1993) «Ein Sprach-Atlas beim Wort genommen: ALD I, der "Sprechende"», in: WINKELMANN, Otto (éd.), *Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie*. Wilhelmsfeld: Gottfried Egert Verlag, 283-306
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire/JEANJEAN, Colette (1987) *Le français parlé. Transcription et édition*. Paris
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1990) *Le français parlé. Etudes grammaticales*. Paris: CNRS
- DIEKMANN, Erwin (1992) «Das Rumantsch grischun: Zur Planung, Entstehung, Entwicklung, Verbreitung und Rezeption einer gesamtbündnerromanischen Schriftsprache», in: BIRKEN-SILVERMANN, G./RÖSSLER, G. (éds.) *Beiträge zur sprachlichen, literarischen und kulturellen Vielfalt in den Philologien. Festschrift Rupprecht Rohr zum 70. Geburtstag*. Stuttgart: Franz Steiner
- GOEBL, Hans (1992) «L'atlas parlant dans le cadre de l'atlas linguistique du ladin central et des dialectes limitrophes (ALD)». *Nazioarteko dialektologia biltzarra, agiriak (Actas del congreso internacional de dialectología)*, Euskaltzaindia, Bilbo, 1991, IKER 7, 397-412
- GOEBL, Hans (1993) «Datensammlung, Datenarchivierung und Datenverarbeitung im Rahmen der romanischen Sprachgeographie am Ende des 20. Jahrhunderts: Kritik, Bilanz und Perspektiven», in: WINKELMANN, Otto (éd.), *Stand und Perspektiven der romanischen Sprachgeographie*. Wilhelmsfeld: Gottfried Egert Verlag, 307-318

- GOEBL, Hans (1994) «L'Atlas linguistique du ladin central et des dialectes limitrophes», in: GARCÍA MOUTON, Pilar (éd.), *Geolingüística. Trabajos europeos*. Madrid: Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 155-168
- KRISTOL, Andres Max (1992) «*Que dea! Mettes le chapron, paillard, com tu parles a prodome!* La représentation de l'oralité dans les *Manières de langage* du XIV^e/XV^e siècle.» *Romanistisches Jahrbuch* 43, 35-64
- SCHÜLE, Ernest (1980) *Comment écrire le patois?* Saint-Nicolas (Aoste): Centre d'études francoprovençales «René Willien»
- STROH, Cornelia (1993) *Sprachkontakt und Sprachbewusstsein. Eine soziolinguistische Studie am Beispiel Ost-Lothringens*. Tübingen: Narr